

Janvier 2011

SANGUINET

n° 4

Bulletin municipal de Sanguinet
Direction de la publication : Bernard LAINE
(Mairie de Sanguinet 40460)
Photos : Mairie de Sanguinet, AEC, DR
Imprimé par SODAL - Langon
Papier recyclé et encres végétales

Edito

Une belle année vient au devant de nous, du moins c'est un profond souhait !

Les nombreux chantiers ouverts par vos élus laissent à penser que l'année à venir connaîtra des concrétisations attendues.

La situation financière est en cours de redressement et 2011 devrait nous voir sortir de la zone de surendettement dans laquelle les statistiques implacables des autorités financières nous plaçaient. Ces progrès sont dus aux efforts consentis par chacun, et ont été possibles sans avoir recours à une pression fiscale accrue, puisque la commune de Sanguinet n'a procédé à aucune augmentation de taxe. La bataille n'est pas pour autant gagnée puisqu'il nous faut encore voir aboutir les dossiers qui permettront à notre collectivité de disposer de recettes supplémentaires.

La concertation et la communication sont des priorités de tous les instants : le projet d'école réunit les partenaires concernés, de prochaines réunions publiques permettront d'informer la population sur tous les "challenges" engagés, et vos élus répondront à toutes les questions posées, avec le même souci de transparence qui nous anime depuis notre désignation à la gestion municipale.

Un chantier de production d'électricité photovoltaïque devrait être mené à terme. Il permettrait de dégager des fonds qui pourront servir à la reconstruction d'un local décent pour nos anciens et à l'aménagement d'un lieu destiné aux activités de nos jeunes.

Un projet important, destiné enfin à concilier la vocation première de notre commune (la mise en valeur de son patrimoine forestier) et nos orientations budgétaires vous sera proposé en 2011.

Sanguinet devrait prendre son essor économique au cours de cette même année grâce à l'aménagement de sa zone artisanale, pour laquelle plusieurs projets nous ont déjà été soumis.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les événements malheureux de 2010, notamment l'incendie qui a endommagé notre patrimoine forestier, ne se reproduisent pas, et l'avenir de notre cité se présenterait sous les meilleurs auspices.

Très sincèrement, au nom de vos élus et en mon nom propre, je vous souhaite à tous, et à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2011 ; qu'elle vous apporte une situation harmonieuse et sereine.

Bernard Laine,
Maire de Sanguinet



Sommaire

Les échos du conseil municipal	1
Développement	
« Gare du Midi, deux minutes d'arrêt... »	2
Projets	
Groupe scolaire : un nouveau projet à l'étude	3
Nouvelles technologies	
www.ville-sanguinet.fr reconnu pour sa qualité	3
29 mars 2011 : Passage à la télévision tout numérique	3
Environnement	
Notre forêt est malade	4
Contrôle des installations d'assainissement non collectif	5
Portes paysagères en bord de lac	5
Infos du SIVOM des Cantons du Pays de Born	5
Rappel éco-citoyen	5
Elagage à proximité des lignes électriques	5
Culture	
Festival de Jazz	6
Destination Neyland	6
Jeunesse	
Quand la jeunesse sanguinétoise s'exprime	6
Travaux	7
En Bref	8
Agenda	8

Les échos du conseil municipal

Quelques décisions prises lors des dernières réunions du conseil municipal ou par arrêté du Maire... Retrouvez l'intégralité des comptes rendus et des arrêtés sur www.ville-sanguinet.fr et par affichage à l'entrée de la mairie.

- Réserve parlementaire

Pour financer des travaux d'aménagement, d'équipement et de mise aux normes de sécurité divers et d'équipements communaux pour un montant de 40 127 €, une subvention au titre de la réserve parlementaire a été sollicitée auprès de Monsieur Vidalies. (la subvention accordée est de 20 000 €)

- Panneau d'affichage lumineux

Adoption d'une convention avec Véolia eau qui s'engage à participer financièrement à l'achat d'un panneau d'affichage lumineux à hauteur de 8 970 €.

- Changement de poste d'adjoint

Suite à la démission de Patrice Soualle de son poste d'adjoint, Samuel Guillet est désigné en qualité de 6ème adjoint.



- Subventions aux associations

Attribution de subventions à 7 associations sanguinétoises pour un montant total de 11 600 €.

- Révision simplifiée n°1 du PLU

Détermination d'un nouveau lieu d'implantation des ouvrages d'assainissement à Caton.

- Révision simplifiée n°2 du PLU

Lancement d'une procédure de révision simplifiée du PLU permettant la construction d'une ferme photovoltaïque.

- Participation de la commune à l'Atelier Musical de Sanguinet

Prise en charge par la commune de 50 % du coût des cours d'atelier instrumental et d'éveil musical pour les adhérents résidant à Sanguinet et scolarisés.

« Gare du Midi, deux minutes d'arrêt... »



Quelques seniors se souviennent encore des bruyantes motrices à charbon et de cette annonce quasi institutionnelle propre aux gares de province que répétaient mécaniquement les agents de la SNCF dans le fracas de la vapeur et des freins. L'on peut supposer que la gare de Lugos retentissait des mêmes brouhahas, la venue d'un train étant toujours un événement attractif, rassembleur de toute une population de voyageurs, de besogneux et de curieux. Des activités variées s'étaient installées autour de la gare ; on peut remarquer encore aujourd'hui ce qui fût à l'époque un hôtel (maintenant une maison d'habitation), et qui eût ses heures de gloire dans la région car renommé pour son accueil et sa gastronomie.

Le dernier train est passé un jour de 1976 et avec lui la dernière annonce « Gare du Midi, deux minutes d'arrêt » ; la halte de Lugos était fermée ! Ainsi s'achevaient cent vingt deux ans de service ferroviaire dans la petite cité girondine, frontalière des Landes et de Sanguinet.

L'aventure avait commencé en 1854 lorsque était allouée par l'Etat – à l'époque le III^{ème} Empire - une concession d'exploitation à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi, une société mise en place par les frères Pereire. Divers axes dans le sud-ouest étaient alors créés dont la ligne Bordeaux – Dax, suivie en 1855 du prolongement Dax – Bayonne. A hauteur de notre région le train s'arrêtait aux gares de Caudos, Lugos et Ychoux. Par cette construction le département des Landes était désenclavé et l'on peut estimer dès lors que le rail a largement participé au lancement de son essor économique. 2010, la voie existe toujours, empruntée par du matériel moderne et performant ; y sont exploitées des grandes lignes nationales et internationales (TGV) et des services régionaux (TER), ainsi que le transport de fret. De l'époque, un seul arrêt a été conservé au nord des Landes, celui d'Ychoux.

Au fil des décennies notre mode de vie change et la société se transforme ; la situation économique, les nécessités grandissantes d'une réflexion écologi-

que globale et individuelle, les exigences d'une vie plus rationalisée, la pression foncière et la croissance démographique, tout cela amène à réfléchir à notre avenir proche et lointain et à l'organisation du quotidien. Le transport est un des axes forts de cette réflexion : pourra t'on impunément utiliser sa voiture demain avec la même facilité - déjà relative - qu'aujourd'hui ? comment optimiser nos déplacements, comment être en phase avec nos principes écologiques, comment limiter nos coûts de transport ? comment gérer les besoins des jeunes

le train est une réponse à la problématique transport en zone rurale

mais aussi ceux des seniors et plus, une population de plus en plus nombreuse ? Ces interrogations (et bien d'autres), une association du quartier de la Gare de Lugos se les pose. L'A.D.I.C.D.R.Q.G.L. ou l'Association de Défense des Intérêts Communs et des Droits des Résidents du Quartier de la Gare de Lugos s'est lancée dans une démarche de bon sens, l'accès à un service ferroviaire par la réouverture de la gare de Lugos... L'association pense à juste titre que le train est une réponse à la problématique transport en zone rurale ; de toute évidence la configuration des lieux et des équipements s'y prête. Son président, Monsieur Joël Cabardos, a voulu associer la ville de Sanguinet à sa démarche ; bien lui en a pris, la municipalité a répondu très positivement à cette

initiative et aujourd'hui participe activement au « montage » du dossier. En effet la démarche nous est apparue juste et opportune, qui anticipe et répond à l'un des enjeux de notre société de demain : se déplacer en alliant économie, écologie, sécurité et proximité. Nous y voyons également d'autres avantages, le développement touristique, une revalorisation du patrimoine foncier, le rapprochement des pôles d'activités entre eux et par là le positionnement industriel de Sanguinet en tant que « Porte des Landes » par le nord. Tous les décideurs seront sollicités, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, les Communautés de Communes, les Pays, les associations et bien sûr les élus locaux ; sans oublier un interlocuteur de choix, la SNCF. Un vaste chantier s'ouvre devant nous, l'enjeu est primordial pour nos communautés et il entretient notre enthousiasme. Le pari n'est pas encore gagné, nous le savons, et la route sera longue avant que ne retentisse une voix digitalisée annonçant : « Gare de Lugos-Sanguinet, deux minutes d'arrêt... »

Patrice Soualle

Groupe scolaire : un nouveau projet à l'étude

Le travail de réflexion mené par l'équipe municipale a débouché sur le remaniement du projet d'école en cours et sur l'étude d'un nouveau projet plus adapté aux besoins et aux contraintes.

La modification du précédent projet d'école a été motivée par plusieurs raisons. D'une part, le dimensionnement de cet équipement avait été surévalué par le CREHAM et de nouvelles perspectives scolaires réactualisées par les services de l'urbanisme et des affaires scolaires montrent des modifications significatives d'effectifs scolaires à intégrer dans les prévisions. D'autre part, le coût du projet n'était pas compatible avec les capacités de financement de la commune, et sa localisation géographique soulevait des difficultés matérielles. La décision de modification du projet initial sera soumise à l'approbation d'un prochain Conseil Municipal. Un groupe constitué des directrices d'é-

coles, des représentants de parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education Nationale, de l'inspectrice de l'Education Nationale, de conseillers municipaux a été créé. L'objectif de ce groupe est de travailler sur la mise au point d'un nouveau programme. L'élaboration de celui-ci s'appuiera sur les anciennes études et tiendra compte de nouvelles contraintes (maîtriser les coûts, concevoir un groupe scolaire pouvant être construit par phases successives, ...)

Mi-octobre, une première réunion de ce groupe de travail, qui se rencontre tous les 15 jours, a amené l'équipe municipale à se prononcer sur la construction d'un groupe scolaire comportant 8 classes maternelles et 12 classes primaires. En effet, cette taille d'établissement :

- facilite la surveillance et la sécurité des enfants,
- reste à échelle humaine et est recommandée par le corps d'inspection,
- répond aux besoins scolaires de Sanguinet pour les dix années à venir.



Session de travail du projet école

L'étude de ce groupe scolaire porte sur l'extension de l'école actuelle. La maîtrise foncière sur les terrains adjacents, ainsi que les économies portant sur la mutualisation des équipements devraient permettre de bâtir un projet plus modeste, modulable dans sa réalisation, et adapté aux besoins de notre commune.

Le montage financier de cette réalisation est en cours d'évaluation, la volonté étant de trouver des solutions pour que ce projet soit supportable financièrement par la collectivité.

Samuel Guillet

www.ville-sanguinet.fr
reconnu pour sa qualité



A l'occasion de la 10^{ème} édition du Diagnostic de l'Aquitaine Numérique, AEC (Aquitaine Europe Communication) a mené une étude sur la qualité des sites internet des 500 communes de la région présentes sur le web. Le site de la commune de Sanguinet fait partie des meilleurs sites aquitains et arrive 2nd de sa catégorie (villes de 2 000 à 10 000 habitants). La reconnaissance accordée par AEC, référence régionale en matière de nouvelles technologies, encourage la démarche engagée. Le site de Sanguinet a un taux de conformité de 78 % par rapport aux 72 critères retenus, la moyenne régionale pour les communes de 2 000 à 10 000 habitants étant de 41 %. Restent à connaître les 22 % de critères non satisfaits pour améliorer encore la qualité du site, démarche qui prévaut depuis sa création. Ce sera chose faite au cours du premier semestre 2011, période pendant laquelle AEC transmettra à chaque commune un rapport détaillé et personnalisé.

29 mars 2011 : passage à la télévision tout numérique

Conformément à la loi du 5 mars 2007, la télévision numérique terrestre (TNT) doit se généraliser d'ici à fin 2011. Cela signifie qu'à partir de cette date, la diffusion hertzienne analogique de la télévision est remplacée par une diffusion numérique. Concernant la région Aquitaine, ce passage se fera le 29 mars 2011 (pour les foyers desservis par le Pic du Midi, l'arrêt de la diffusion n'est programmé que le 8 novembre 2011). Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper en conséquence : le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur le poste de télévision suffit. Les foyers équipés d'une antenne « râteau » ne sont pas nécessairement obligés de la remplacer. Seuls les téléviseurs non équipés d'une prise péritel sont à changer. Pour adapter le matériel à ce changement, il convient, de préférence, de faire appel à un professionnel agréé « tous au numérique ».

Un guide complet du passage à la télévision tout numérique sera publié et envoyé à tous les foyers en février prochain.

Trois types d'aides (sur demande) sont

prévus par l'Etat. Une aide financière sera accordée aux personnes ayant un faible revenu. Cette aide sera rétroactive, les bénéficiaires devront faire l'avance ; elle sera réservée exclusivement aux résidences principales. Une participation financière est aussi prévue pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT, sans condition de ressources. Enfin, les personnes de plus de 70 ans ou handicapées à 80 % disposeront d'une aide technique pour brancher, régler et expliquer la prise en main du nouveau matériel. Cette aide est gratuite et intégralement financée par l'Etat.

Le 29 mars, tous les foyers, même ceux déjà équipés en numérique devront réinitialiser leur téléviseur dans le courant de la journée, après la remise en service du réémetteur de Biscarrosse. Pour en savoir plus, un numéro de téléphone, le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou le site internet : www.tousaunumerique.fr.

Nouvelles technologies



Notre forêt est malade !

Depuis janvier 2009 c'est un véritable acharnement que subit la forêt : tempête Klaus, développement des chenilles processionnaires, incendie, attaques de scolytes encouragées par des défoliations importantes qui ont affaibli les arbres.

La prolifération de ces insectes a été facilitée par les nombreuses piles de bois et par la présence de chablis et de volis ; de plus, la pluie, ennemie des scolytes, s'est fait attendre.

Même « le pin vert », un des plus vieux pins de la commune, route de la Lucate, celui que ni le vent, ni le feu n'avait réussi à abattre, rongé par les scolytes, a cessé le combat.

Face à cette situation que l'on peut qualifier de catastrophique, l'envie pourrait être grande de baisser les bras ou de

se laisser séduire par d'autres débouchés et abandonner la forêt.

Ce n'est pas notre option pour la forêt communale. Un programme de travaux est déjà défini : ensemencement de 28 ha, débroussaillage de 160 ha, dépressage de 21 ha, broyage des rémanents sur les parcelles exploitées, abattage des arbres scolytés afin de préserver le peuplement sain.

Tous ces travaux, et ceux nombreux à venir sont nécessaires pour reconstituer notre forêt. A l'heure actuelle, ils sont réalisés sans aucune aide financière de l'Etat. C'est pourquoi Sanguinet a rejoint l'Association des communes forestières sinistrées du Sud-Ouest. Cette association regroupe les communes dont les forêts ne sont pas gérées par l'ONF et mène des actions auprès des pouvoirs

publics pour que soit mis un terme à la discrimination actuelle entre les communes indemnisées et les autres.

Les sylviculteurs ont toujours été des artisans de l'avenir et de l'espoir : travailler aujourd'hui pour les générations de demain, comme l'ont fait d'autres avant eux, relever les défis afin que jamais on n'entende dans les Landes un enfant dire « dis papi, c'était comment un pin ? »



Le pin vert, route de la Lucate, vaincu par les scolytes

Jacqueline Fanari

Petit lexique sylvicole

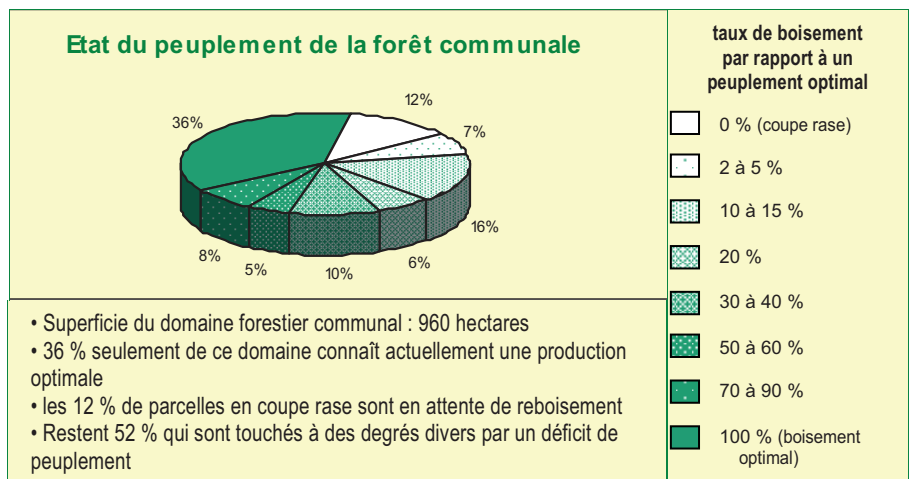
chablis : arbre déraciné, tombé à terre, le plus souvent à cause du vent

volis : arbre brisé sous l'action d'effets naturels (vent, foudre, neige)

coupe rase : abattage de la totalité des arbres d'une parcelle

défoliation : perte de tout ou partie des feuilles d'un arbre

rémanents : restes de branches ou de troncs abandonnés en forêt



Scolytes et chenilles processionnaires : des problèmes phytosanitaires

Les scolytes sont des insectes xylophages creusant sous l'écorce, ou dans le bois, des galeries pour se nourrir. Ce sont ces galeries qui empêchent la sève de circuler et qui finissent par tuer l'arbre. Ils constituent le principal risque sanitaire pour l'ensemble des résineux. Les scolytes parviennent à coloniser les peuplements forestiers en fonction de deux paramètres : l'état physiologique de l'arbre (plus l'arbre est affaibli, plus ses mécanismes de résistance sont amoindris), et le niveau de population de l'insecte (plus la population est importante, plus les capacités de résistance des arbres peuvent être dépassées).

Les chenilles processionnaires du pin sont les larves d'un papillon qui éclot durant l'été ; elles se nourrissent des aiguilles des pins, entraînant une défoliation de l'arbre, défoliation nor-

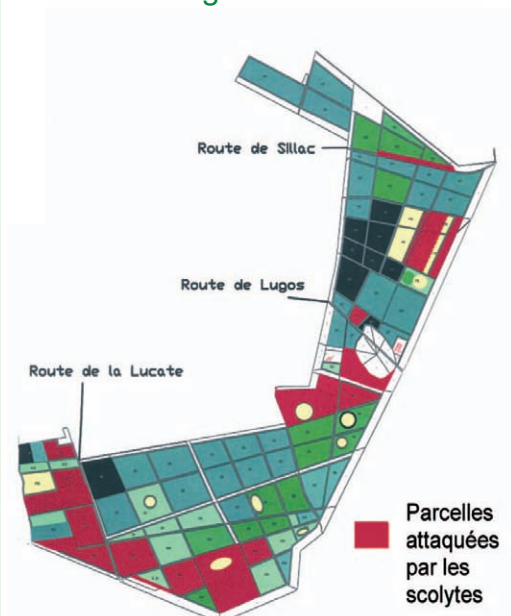
malement réversible à la reprise de la végétation au printemps, mais qui, en cas d'infestation massive, provoque un affaiblissement important des arbres ouvrant la voie à d'autres ravageurs et parasites.

La tempête de janvier 2009 n'est pas en elle-même responsable du pic des populations de chenilles ; l'automne particulièrement doux a permis aux chenilles d'achever leur développement larvaire avec 3 à 6 mois d'avance, ce qui s'est traduit par des défoliations plus précoces et plus importantes que d'habitude. La tempête, en réduisant le nombre d'arbres a accentué ces attaques, affaiblissant le massif. Les chablis et piles de bois engendrés par Klaus ont en outre été massivement colonisés par les scolytes, ce qui a favorisé la diffusion de ces insectes vers les arbres vivants voisins.

C'est la conjonction de ces différents paramètres qui a provoqué une mortalité très importante des pins dans l'ensemble du massif forestier landais.

(Source : Centre de Productivité et d'Action Forestière d'Aquitaine)

Domaine communal forestier de Sanguinet



Contrôle des installations d'assainissement non collectif

Les habitations qui ne sont pas raccordées à un réseau de « tout à l'égoût » disposent d'une installation individuelle pour traiter les eaux usées. Cette installation, si elle n'est pas bien conçue ou si elle est mal entretenue, génère des nuisances pour l'environnement (odeurs, pollution des fossés et des nappes) et des travaux de réhabilitation pourront être exigés.

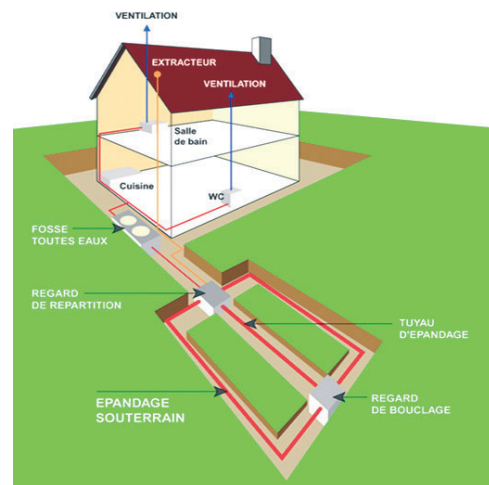
Chaque équipement a normalement été déjà contrôlé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), dans le cadre d'un diagnostic initial, qui a permis de connaître l'état de l'installation et les améliorations qui pourraient y être apportées.

Une visite de contrôle périodique est ensuite effectuée sous quatre ans pour vérifier le fonctionnement et l'entretien. Cette visite, réalisée par notre prestataire Veolia Eau, permettra d'avoir un suivi de votre installation et vous apportera des préconisations particulières d'entretien. Son coût est, quant à lui, intégré à votre facture d'eau et étalé sur quatre années. Au cours de cette visite, le rapport du diagnostic initial vous sera remis.

Thierry Rameau

Diagnostic assainissement

La loi Grenelle II a avancé au 1er janvier 2011 la date de production du document de contrôle des installations d'assainissement non collectif en cas de vente d'un immeuble. Le vendeur du bien devra fournir un rapport de visite faisant suite au contrôle de l'installation daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.



Portes paysagères en bord de lac



Comme initialement prévues dans le projet de requalification des bords de lac mené par le syndicat mixte pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais, 3 portes paysagères ont été installées le long de la piste cyclable. Le financement de cet équipement est assuré à 80% par Géolandes, 10% par la Communauté de Communes des Grands Lacs et 10% par la Commune de Sanguinet.

Infos du SIVOM des Cantons du Pays de Born

Dans le cadre des réunions de quartier, deux types de doléances avaient été enregistrées concernant la collecte des ordures ménagères. La municipalité les a relayées auprès du SIVOM qui gère cette compétence. Deux actions vont être mises en place : de nouveaux containers seront installés au cours du

1er trimestre 2011 impasse Peyot, chemin du Clercq et route de Lugos. D'autre part, la demande de création de nouveaux points tri sera intégrée à la planification de 2011 du SIVOM.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par le SIVOM fait apparaître un bon classement de la commune de Sanguinet pour la collective sélective : 4ème pour les emballages ménagers et pour le verre, 2nd pour les journaux et magazines (sur 16 communes).

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie (à compter du 1er janvier 2011)

Les nouveaux horaires seront les mêmes toute l'année

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h 14h-18h		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Rappel éco-citoyen

Les containers collectifs servent EXCLUSIVEMENT à collecter les ordures ménagères dans leurs sacs poubelles dûment fermés. En ce qui concerne le verre, le plastique, les papiers ou cartons, 5 zones de tri existent à cet effet dans notre commune : carrefour de Lombard, rue du Maréchal Ferrand (à proximité de la place du marché), lotis-

sement du Lac en Bernon, stade municipal et déchetterie. Quant aux autres déchets (végétaux, gravats, métaux,...), la déchetterie reste à votre disposition. Trier ses déchets protège de façon durable notre environnement. Le recyclage permet de réduire le volume des déchets et de préserver les ressources naturelles.

Élagage à proximité des lignes électriques : des obligations pour les particuliers

Les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres.

L'élagage des arbres à proximité des lignes, situées en domaine public ou privé, est assuré par ERDF sauf dans les cas suivants :

- en domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- en domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne.

Élaguer soi-même ?

Aucun travail d'élagage aux abords de lignes électriques ne doit être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

D'autre part, ERDF recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse.

Contact :

ERDF -Groupe Exploitation (DICT)
39 avenue du 8 mai 1945, BP 104
64101 Bayonne cedex - Fax : 05 59 14 40 09
Formulaire téléchargeable sur : www.service-public.fr/formulaires/

Festival de Jazz

Après un bilan positif de la dernière édition du festival de jazz, la municipalité a décidé de reconduire cette manifestation en 2011.

Cet événement, attirant plus d'un millier de personnes sur notre commune, contribue au rayonnement culturel de Sanguinet. A l'heure actuelle, ce festival est un des plus importants festivals de jazz des Landes et permet à notre commune d'être inscrit sur les scènes d'été d'Aquitaine.

La gratuité de l'accès au site et à de nombreux concerts sera reconduite en 2011. La volonté municipale est que chaque Sanguinétois puisse participer comme il l'entend à cette belle fête.

Le travail sur cette nouvelle édition commence dès aujourd'hui puisqu'un tel festival est le fruit d'une année de préparation. Toute personne désirant participer à l'organisation de ce festival est la bienvenue. Des réunions sont organisées le lundi soir, toutes les deux semaines pour faire le point, prendre des décisions quant à l'organisation et mettre en place cette nouvelle édition. Vous pouvez contacter Raphaëlle Miremont à l'office de tourisme si vous souhaitez intégrer ce groupe de travail (05 58 78 67 72 ou officedutourisme@sanguinet.fr ou jazzinsanguinet@sanguinet.fr).

Samuel Guillet

Destination Neyland...

Nos explorateurs du comité de jumelage sont partis en début de saison estivale découvrir la contrée du Pembrokeshire et plus particulièrement la commune de Neyland à l'Ouest du Pays de Galles, nous ramenant ainsi le souvenir de belles rencontres et de magnifiques paysages verdoyants entre terre et mer. La municipalité s'est alors mise à rêver à de belles légendes galloises. Telle une nouvelle étape dans notre carnet de voyage sur les routes du Pays de Galles, Sanguinet a eu l'immense honneur de recevoir à son tour Madame Angela Thomas, conseillère municipale de Neyland, avec son époux. Une belle visite surprise pour toute la municipalité, animée par Monsieur Jacques Charbonnier, président du comité de jumelage et son épouse Maité. Le Maire a pu les accueillir avec quelques mots de bienvenue dans la langue de Shakespeare. L'occasion pour tous d'officialiser un peu plus les débuts de cette formidable aventure et de croire à ce projet rempli d'espoirs puisque, très récemment, nous avons appris que le conseil municipal de Neyland avait donné son aval pour un jumelage avec notre commune.

Au pays du Dragon rouge, Neyland apparaît



tel un tableau vivant avec ses statues de pierres, maisons traditionnelles, ses plages tournées vers l'océan et ses habitants tous plus sympathiques les uns que les autres. Outre des prairies à couper le souffle, Neyland est également, tout comme Sanguinet, une commune vivante riche d'associations qui, par enchantement, ressemble de très près à notre cité des Grands Lacs. Peut-être, pourrions-nous très prochainement entendre les sons de la chorale de Neyland retentir dans notre village ou vivre un match de rugby Sanguinet-Neyland, notre France-Pays de Galles à l'échelle locale. Souhaitons toute la réussite à ce projet et la bienvenue aux dragons rouges dans notre terre jaune et noire !

Jeunesse

Quand la Jeunesse sanguinétoise s'exprime

Sur les quelques 200 jeunes âgés de 12 à 20 ans vivant sur notre commune, la commission jeunesse a reçu une cinquantaine de réponses à l'enquête parue dans le dernier bulletin municipal. L'occasion de dresser un premier diagnostic et surtout d'avancer.

Dans un souci de travailler en restant au plus proche de la réalité, la commission jeunesse a fait le choix d'étudier séparément les plus jeunes, les 12-14 ans, et ceux de 15 à 19 ans. Bien que leurs goûts soient très différents selon la tranche d'âge, tous sont unanimes quant à l'opinion qu'ils ont de notre commune : un village "superbe, cool et tranquille avec de belles plages", pour reprendre leurs termes, où subsistent trop de différences entre la saison estivale animée et un hiver très long et ennuyeux.

Concernant les 12-14 ans, les réponses ont été des plus surprenantes avec une analyse assez poussée. Plus des deux tiers pratiquent une activité extrascolaire souvent au sein même des associations sanguinétoises auxquelles ils reconnaissent une grande diversité. Quand ils évoquent notre village, tous reconnaissent leur chance d'habiter dans un village assez

tranquille et près du lac. Pourtant, il apparaît dans leurs réponses un sentiment d'exclusion et d'ennui avec un manque de lieux de rencontre et surtout un manque de transport leur permettant de se déplacer vers le Bassin et l'océan l'été. Autant intéressants qu'inquiétants, sont revenus souvent dans l'enquête les problèmes de violences, d'alcoolisme et de drogue. A leurs yeux beaucoup de jeunes adolescents sanguinétois consomment de l'alcool en très grande quantité ainsi que de la drogue et cela souvent poussé par les plus grands.

Pour les 15-19 ans, l'opinion sur la commune reste la même que celle de leurs cadets, c'est à dire un village assez "cool et tranquille mais bof car il n'y a rien à faire" ; mais souvent les mots sont plus appuyés. Comme les plus jeunes, certains évoquent un sentiment d'ennui et d'exclusion mais avec un degré bien plus supérieur allant même parfois jusqu'au rejet de la part des adultes. Concernant leurs pratiques sportives et activités extrascolaires, un peu plus de la moitié seulement pratique une activité extrascolaire préférant se retrouver pour jouer à des jeux vidéos ou autres. Cette tranche d'âge a soulevé le problème des jobs d'été dans notre village dont l'offre serait minime et l'infor-

mation mal diffusée mais également les difficultés de transport et un manque d'animations adaptées.

Au vu des résultats obtenus, la municipalité travaille sur une future réunion publique qui sera intégralement consacrée à la jeunesse et qui se tiendra très prochainement. Le principal objectif sera d'entamer un dialogue et de faire des propositions. Déjà, la commission jeunesse travaille sur les possibilités d'organiser un transport vers l'océan pour l'été prochain. Egalement, le plan d'un local intégralement dédié à la jeunesse a été réalisé et est en train d'être chiffré par les services municipaux. Ce local fonctionnera avec un animateur selon la convention enfance et jeunesse signée en partenariat avec la C.A.F. D'autres projets et idées sont en cours concernant notamment les emplois saisonniers, des tournois sportifs et des animations jeunesse.

En attendant, la commission jeunesse invite les jeunes qui ont envie de s'investir et de participer à ce projet à franchir les portes de la mairie pour qu'un groupe soit constitué et démarrer une belle aventure.

Nathalie Soubaigné

Les travaux avancent

Les travaux de notre commune ont été faits de façon réfléchie tout en assurant la sécurité des personnes. Achat de matériel d'occasion, recherche du meilleur devis, marchés négociés, réflexion en groupe pour trouver les meilleures solutions aux meilleurs coûts.

Ecoles

Réfection complète de la classe n°5 : 1 163,91€
Fabrication de meubles et étagères : 586,91€
Panneaux d'affichage : 188,26€
Travaux divers : 174,74€

Ainsi que la remise aux normes du bac à sable des tout petits avec une dalle béton et une évacuation des eaux ; le jeu sera installé dès sa réception.

Lac

Réparation du ponton du **Pavillon** endommagé par la tempête (travaux confiés aux Chantiers d'Insertion des Grands Lacs).

A l'Estey :

Confection d'un ponton de mise à l'eau.

Mise en place du ponton 700, acheté d'occasion au port d'Arcachon pour 2 600€ (des réparations et modifications sont à réaliser avant sa mise en place).

Remise en état des pieux suite à la tempête Klaus.

Stade

Remplacement des poteaux de rugby : 2 077,64€ (50% financés par le club).

Réparation des abris de touches et achat d'un supplémentaire, scellement des nouveaux bancs de touche, travaux dans les tribunes et les vestiaires, achat de deux portes de service : 4 982,39€.

Début de mise aux normes de la tribune avec la confection de nouveaux escaliers et garde-corps.

Voirie

Signalisation : Marquage signalisation horizontale : 1 927,95€ (marquage passages piétons et plots).

Mobilier de voirie : remplacement tables et corbeilles : 3 255,51€.

Achat de trois panneaux double pente chemin du résinier et chemin de la Gourgue : 1 999,95€.

Achat d'un panneau double pente port de l'Estey : 735,35€.

Sans compter les nombreux travaux réalisés par le Communauté de Communes pour la rénovation des réseaux.



Mise en place du ponton 700 à l'Estey

Entretien de sécurité du domaine public

Elagage de 5 pins à Langeot, abattage de 3 peupliers aux eaux qui rient, abattage de 5 pins rue des cèpes, abattage d'1 pin rue des Prés de la Gourgue : 1 118,26 €.

Cimetière

La première tranche du nouveau cimetière (chemin de la Mole) est en cours, le marché pour l'achat de la clôture à été initialisé et le terrain a été borné et nettoyé.

Entretien des Plages

Du sable a été entreposé sur les plages en vue de leur ré-ensablement.



Musée

Dernière partie à réaliser avec la confection d'un meuble, du socle de la maquette bathymétrique et l'amélioration de l'éclairage.

Rénovation de l'aire de camping car du Pavillon

Un projet de rénovation et de modernisation de l'aire de camping car est à l'étude. Ce projet vise à offrir une meilleure qualité d'accueil de ce public et à optimiser le nombre d'emplacements disponibles.

A terme, il est prévu d'y installer une station de vidange.

D'ores et déjà, le parking du pavillon a été dessouché pour permettre les travaux à venir et pour libérer de nouvelles places.



Travaux de dessouchage

Résultats du Téléthon

L'organisation du Téléthon à Sanguinet a permis de récolter 4894,50 euros qui seront reversés à l'AFM.



Bienvenue aux nouvelles associations

Lo Vent de l'Estey - Groupe de passionnés de chant de la Gascogne. C'est par sa pratique qu'ils tentent de se ré-appropriier et de valoriser le chant traditionnel et festif polyphonique.

Contact : Jean-Michel Suzac
480 chemin de Cadichon - Tél : 06 32 54 38 58
Mél : loventdelestey@gmail.com

Les Sanguin'ettes proposent de rassembler des joueuses et anciennes joueuses de rugby afin d'organiser des rencontres amicales et des manifestations.

Contact : Marie Desmarest
229 rue Château d'eau - Tél : 06 08 52 96 76 (heures repas)
Mél : babie40@hotmail.fr

A pieds, à vélo, à Sanguinet (APAVAS) a pour objet de faire des propositions en matière de sécurité routière et de création de pistes cyclables.

Contact : Jean-Jacques Dubreuil
374 avenue des Landes - Tél : 05 58 78 66 38

Nouvelles entreprises

Domo-Land

Electricité, automatisme, domotique, dépannage 24h/24

Pascal Rouillard
Tél : 06 13 60 67 97
Mél : rouillard3@wanadoo.fr

Ostéopathe

Aurélié Diaz
31 chemin de Lillot
Tél : 07 86 25 63 86

Pensez à vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme et du service communication pour la mise à jours des supports de diffusion.

Accueil des pèlerins de Compostelle

Depuis son ouverture le 15 juin 2010, le local mis à disposition des pèlerins en route vers Compostelle a accueilli 17 personnes.

Remerciements

La municipalité tient à remercier deux généreux donateurs qui lui ont offert un lave-vaisselle qui est installé à la salle des fêtes pour les associations, et un lot de couvertures qui servira dans la cadre du plan communal de sauvegarde.

Prochaines réunions de quartier

Secteur 2 - Lundi 24 janvier 2011 à 20h30 - Salle polyvalente l'Arousiney (Espace Gemme)

Secteur 1 - Mercredi 26 janvier 2011 à 20h30 - Salle des Fêtes

Secteur 3 - Jeudi 27 janvier 2011 à 20h30 - Salle du Rugby

Taxe de séjour - rappel

Les propriétaires de meublés de tourisme doivent remplir un déclaratif dans le mois qui précède la mise en location. Cet imprimé est disponible à la mairie ou à l'Office de Tourisme. (art R2333-62 du CGCT)

Rectificatif guide pratique

Trottini Création

Broderie à façon, cadeaux, déco, custo et +

144 impasse de la Rainette
Tél : 06 70 68 30 43
Mél : trottini2@wanadoo.fr

Galette des séniors

La galette des séniors aura lieu le samedi 15 janvier 2011. Les personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas reçu d'invitation peuvent contacter le CCAS au 05 58 82 12 23.

Recensement militaire

Les garçons et les filles doivent procéder à leur recensement militaire le mois de leurs 16 ans. Cette formalité obligatoire est à effectuer en Mairie, muni de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Aide aux devoirs

Comme l'an dernier, l'aide aux devoirs pour les enfants du secondaire reprend en janvier. Contact : service périscolaire (05 58 82 11 94)

Agenda

Jeudi 20 janvier à 20h30

Projection documentaire - débat

Salle des Fêtes

« Herbe »

Un documentaire de Matthieu Levain et olivier Porte. Au cœur de la Bretagne paysanne, deux visions du métier d'éleveur laitier se confrontent. Organisé par l'association Les Jardins de Sillac

Vendredi 21 janvier à 21h

Soirée théâtre

Salle des Fêtes

« Au fond, c'est pas si grave »

Un spectacle sur les femmes où l'humour et le tragique se côtoient avec force !

Tarif : 12 € (8€ pour étudiants et chômeurs)
Organisé par l'association Tapages à Sanguinet

Samedi 22 janvier à 15h

Thé dansant

Salle des Fêtes

Organisé par l'Amicale des retraités

Dimanche 30 janvier à 15h

Loto

Salle des Fêtes

Organisé par l'association humanitaire Sama Keur

Vendredi 4 février

Loto école élémentaire

Salle des Fêtes

Samedi 12 février à 20h30

Soirée théâtre

Salle des Fêtes

« La vie à deux »

Association théâtrale Salloise « Lou Caoudey »

Vendredi 18 février à 20h30

Projection documentaire - débat

Salle des Fêtes

« Severn »

Un documentaire de Jean-Paul Jaud, réalisateur de « Nos enfants nous accuseront ».

Ce documentaire ramène chacun d'entre nous à une question universelle et essentielle : quel monde laisserons-nous aux générations futures ? - Organisé par l'association Les Jardins de Sillac

Samedi 19 février à 15h

Thé dansant

Salle des Fêtes

Organisé par l'Amicale des retraités

Samedi 5 mars à 20h30

Soirée théâtre

Salle des Fêtes

« La Salle de Bain »

Comédie intimiste d'Astrid Veillon

Troupe « Les Tréteaux du Born »

Tarif : 7 € (3,50 € pour les 12-14 ans)

Aquarelle de Marie-Laure Faup-Mandrart
« La Craste de l'Estey »



APPEL aux artistes pour le prochain numéro